



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE ARABE UNIE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

Lundi 3 mai 1971

Monsieur l'Ambassadeur,

Les sentiments délicats que Votre Excellence vient de Nous exprimer touchant l'Eglise catholique et le rôle du Siège Apostolique de Rome Nous réjouissent profondément, et Nous voulons y voir un gage supplémentaire des relations heureuses et fructueuses qui pourront se poursuivre et s'épanouir entre votre noble pays et le Saint-Siège. Avec notre reconnaissance pour ces aimables paroles, Nous voulons vous assurer de l'estime et de l'attachement que Nous portons aux populations de la République Arabe Unie.

Est-il besoin de le souligner en effet, l'Égypte évoque, pour qui sait apprécier l'expérience millénaire si émouvante de l'humanité, un passé de grandeur et de civilisation, dont nous admirons toujours, comme de précieux témoins, les monuments impérissables. Et comment ne pas être sensible à votre évocation de ces foyers de culture et de spiritualité chrétiennes, où se sont particulièrement distingués les penseurs de l'école d'Alexandria: Origène, Athanase, Cyrille, comme les moines ou ermites Paul, Antoine, Pacôme? C'est à de tels témoignages et à ces exemples incomparables qu'aujourd'hui comme hier viennent se ressourcer la pensée et la vie chrétiennes.

Quant au moment présent, les catholiques d'Égypte tiennent à apporter leur contribution généreuse dans la poursuite du bien-être spirituel et matériel de votre cher pays, et donc à entretenir, avec les autres confessions et religions, des relations empreintes de respect, de fraternité, de collaboration. Nous-même, Nous Nous rappelons avec plaisir la récente visite que fit ici une délégation islamique.

Nous demeurons très préoccupé, vous le savez, par le problème de la paix, convaincu qu'il s'agit là du besoin et du désir profond des peuples, et d'une condition indispensable à leur développement intégral et solidaire. Aussi avons-Nous suivi avec espoir les débuts laborieux des tractations visant à résoudre enfin la crise du Moyen- Orient. Et Nous souhaitons de tout cœur que le courage et la sagesse se conjuguent harmonieusement de part et d'autre pour aboutir à des solutions satisfaisantes pour toutes les parties en cause et de nature à instaurer une paix durable.

Ah! puissions-Nous voir ce bassin de la Méditerranée, qui nous est si proche à tous, devenir un havre de paix, un lieu privilégié de rencontres et d'enrichissements entre les diverses cultures, pour la tranquillité du monde et le progrès de l'humanité! Beaucoup pensent que, plus que jamais, ce serait le moment favorable pour s'engager dans cette voie décisive. Pour notre part, Nous l'avons souvent dit et Nous le répétons, Nous sommes résolu à travailler infatigablement, dans la mesure de nos possibilités propres, à promouvoir une entente féconde entre tous ces partenaires solidaires, dans le respect de la liberté et des droits légitimes de chacun, en tout honneur et en toute justice.

Votre Excellence s'est plu à relever la mission culturelle et spirituelle qu'accomplissent les écoles catholiques au sein de la R.A.U. Nous prenons acte avec satisfaction de cette reconnaissance. Oui, l'Eglise est heureuse de participer à l'effort éducatif de la nation, si important pour son avenir, et, avec l'aide nécessaire des Autorités civiles, elle continuera de grand cœur, en même temps que le soutien religieux de ses propres enfants, ce service qui se veut ouvert à tous.

C'est dans ces sentiments que Nous vous confions le soin d'exprimer nos meilleurs vœux à Son Excellence Monsieur le Président de la République et Nous formons aussi le souhait que votre mission près le Saint-Siège se déroule heureuse et fructueuse. Bien volontiers, Nous implorons sur vous et sur vos compatriotes les Bénédiction abondantes du Dieu Tout-Puissant.

*AAS 63 (1971), p.370-372.

Insegnamenti di Paolo VI, vol. IX p.368-369.

L'Attività della Santa Sede 1971, p.178-180.

L'Osservatore Romano, 3-4.5.1971, p.1, 2.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française, n.19 p.9, 10.

La Documentation catholique n.1588 p.560-561.

